



Un journal syndical régional au service (public) des cheminots

SUD-Rail souhaite une bonne année aux cheminots...

... surtout une bonne santé au vu du programme de certains candidats à la présidentielle, qui veulent détruire le système de sécurité sociale, qui veulent faire travailler les salariés jusqu'à 67 ans.... Attention à tous ces gens là !

Face aux enjeux, chacun doit prendre conscience de la situation charnière devant laquelle nous nous trouvons. Aussi, nous pensons qu'il est nécessaire que les salariés s'unissent dans une organisation syndicale de transformation sociale telle que SUD-Rail et notre structure interprofessionnelle Solidaires !

Le Fer Solidaire



La retraite à 50 et 55 ans, c'est bel et bien fini !

Les contre-réformes des retraites successives de ces 10 dernières années prennent effet progressivement ; mais 2017 est une date clé dans l'application de ces contre-réformes : en effet, l'ouverture des droits à la retraite pour les cheminots au cadre permanent passe à 52 ans pour les Agents De Conduite et 57 ans pour tous les autres cheminots.

Rappelons aussi que le nombre de trimestres qu'il faudra cotiser pour obtenir une retraite à taux plein va évoluer jusqu'à 172 trimestres, soit 43 années de

cotisations (mise en place progressive). Vu l'âge d'entrée dans le monde du travail, qui peut actuellement prétendre cotiser 43 années ?

De même, la décote (la fameuse double-peine) a été instaurée pour diminuer encore un peu plus le niveau des pensions. Pour ne pas être soumis à la décote, il faudra partir à 62 ans et 6 mois. (et 57 ans et 6 mois pour les ADC entrés avant 2009). Sur ce point aussi, cette évolution va être progressive.

Et pour couronner le tout, le

pourcentage de cotisation retraite va passer de 7,85 % à 10,55 % entre 2017 et 2026.

Rappelons la responsabilité historique de la CFDT puisque cette organisation syndicale a soutenu la plupart de ces évolutions !

Rappelons également que l'espérance de vie baisse en France depuis 2015.

Les gouvernements et leurs soutiens justifiaient leurs contre-réformes par l'augmentation de l'espérance de vie. Alors, on fait machine arrière maintenant ?

Nos dirigeants sont-ils compétents ?

Quel est le responsable qui ne prend pas de décision par peur de prendre la mauvaise et d'être péjoré sur son déroulement de carrière ?

SUD-Rail est preneur de l'info... Effectivement, c'est la question que l'on se pose puisque pour la 1ère année sur la région de Lyon, il n'y a pas de locomotive équipée de panto-racleur de givre. Conséquence avec l'arrivée du froid : il y a un nombre énorme d'archets de pantographe usés jusqu'à la moelle...et peut être qu'une caténaire finira par être arrachée ! Autre constat : des engins moteurs vont être arrêtés en atelier par manque de pièce.

La SNCF a tellement été saucissonnée par activités et maintenant par EPIC que l'on arrive à des situations ubuesques telle que l'on est en train de la vivre.

Probablement que nos dirigeants, déconnectés, pense que Rhône-Alpes n'est pas une région où nous sommes habitués à avoir du givre sur les caténaires...

L'année dernière, un responsable avait décidé de n'équiper une locomotive de panto-racleur que les week-end, c'était déjà fort de penser que la semaine, les températures ne sont pas négatives. Difficile à croire... pourtant voila par qui nous sommes dirigés !

Plus que jamais, pour avoir un maximum d'infos en temps réel, un réflexe :

www.sudraillyon.org



CGT ET SUD-RAIL PLACÉS EN MESURE CONSERVATOIRE...

Lorsqu'un salarié a commis une erreur (ou pas), la direction le met en mesure conservatoire. C'est ce que fait le secrétaire général de la « CFDT cheminot » envers SUD-Rail mais aussi la CGT. Tel un patron envers les salariés. Tout cela parce que nous avons dénoncé un accord rétrograde sur le dialogue social.

Le secrétaire général de la CFDT a donc adressé un courrier à SUD-Rail et à la CGT dans lequel il écrit : « *par mesure conservatoire la CFDT ne s'associera plus à aucune incitative commune avec l'une ou l'autre des deux OS concernées jusqu'à nouvel avis* ».

Comme nous l'avons écrit dans le Fer Solidaire de décembre, SUD-Rail signe des accords (*le dernier en date est celui sur les ex apprentis*) lorsqu'ils renforcent les droits des salariés, mais lorsque nos adhérents pensent que ce qui est soumis à signature va à l'encontre de l'intérêt des cheminots, SUD-Rail ne signe pas.

Qui aujourd'hui peut croire qu'il y a du dialogue social ?

- La plupart des DET ne siègent plus en DP,
- Le directeur de région n'est jamais venu aux séances plénières du CE depuis le début du mandat,
- Les restructurations sont galopantes et à aucun moment la direction n'écoute et n'entend les représentants du personnel.
- Les revendications des cheminots ne sont à aucun moment prises en compte.

De dialogue social, il n'y a plus ! Par conséquent, il n'est pas question de faire comme si de rien n'était et de faire croire que tout se passe bien avec les patrons en signant cet accord.

SUD-Rail et CGT ont donc dénoncé cet accord, et comme nous représentons plus de 50% des cheminots, l'accord rétrograde Direction/CFDT/UNSA est donc caduque !

La CFDT tel un petit enfant gâté ne le supporte pas et nous met en « *mesure conservatoire* », pitoyable !

De toute façon, cela ne changera pas grand-chose, il y a bien longtemps que cette organisation est aux antipodes de notre vision du syndicalisme, de la société et des luttes, et qu'elle soutient constamment la direction à chaque mauvais coup infligé aux cheminots.

Idem au niveau interprofessionnel, où elle est d'accord avec l'ANI (accord national interprofessionnel), la loi travail, les réformes des retraites... toutes ces Lois sont des reculs historiques pour l'ensemble des salariés.

Au niveau de la SNCF, elle a été d'accord sur les réformes des retraites, sur la réforme ferroviaire cassant la SNCF en 3 entreprises distinctes, sur la nouvelle réglementation du travail,... là aussi ce ne sont que des retours en arrière pour l'ensemble des salariés, mais aussi c'est la casse de la SNCF et le dumping social que la CFDT a entériné !

EAS... la direction continue de massacrer le service public offert aux usagers du rail rhônalpin !

Après la première vague du 29 août, une deuxième vague vient de basculer en EAS le 10 décembre dernier. Dorénavant, les lignes suivantes voient les TER circuler sans ASCT à bord : Lyon-Saint André le Gaz, St Etienne-Roanne, Lyon-St Etienne-Firminy, Grenoble-Chambéry, Grenoble-St Marcellin, l'Etoile d'Annemasse.

De nombreux usagers expriment leur mécontentement puisque livrés à eux-mêmes sur les trains et sans surprise, les événements sureté envers les cheminots sont de plus en plus nombreux !

Vous pouvez aussi trouver de nombreuses informations sur la page Facebook du syndicat régional :

Syndicat Régional Sudrailly



Que fait la direction face à la menace terroriste ?

On le sait tous, les trains font partie des lieux particulièrement exposés à la menace terroriste.

Beaucoup de cheminots nous font part de leur questionnement sur le manque de mesures déployées par la direction. Le passage incognito du terroriste de Berlin, armé, gare de la Part-Dieu et sur plusieurs trains à travers le territoire, alors qu'il était recherché par toute l'Europe, pose de nombreuses questions.

SUD-Rail a posé une DCI régionale sur ce sujet de la menace terroriste car pour SUD-Rail, au-delà de l'absence de mesure visible, il y a plus grave, il y a les décisions actuelles de la direction qui plutôt que de renforcer la sûreté à bord des trains a tendance à augmenter les risques :

- ⇒ Sur les TER, la direction supprime le contrôleur systématique pourtant chargé notamment de sécuriser le train.
- ⇒ Sur les TGV, la direction ne respecte pas l'équipement prévu et budgété. En effet, le 2e contrôleur prévu sur les rames de queue des TGV Duplex est de plus en plus souvent non tenu par la direction. Or, un seul contrôleur au milieu de 500 voyageurs ne peut en aucun cas avoir une surveillance complète de la rame.

Pensez à récupérer votre veille de Noël !

Nous avons tous pu remarquer que cette année Noël tombait un dimanche ; de ce fait, les agents vont pouvoir récupérer un repos compensateur !!!

Nous avons donc la possibilité de poser une absence supplémentaire et ce jusqu'à la fin mars 2017.

Bien évidemment, la direction s'est bien gardée de communiquer à ce sujet, c'est pourquoi SUD-Rail vous informe.

